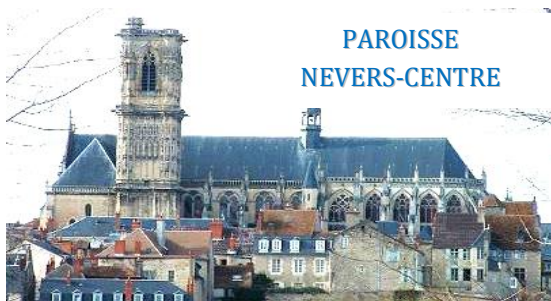




Dimanche 3 juin 2018

## Le Saint Sacrement du Corps et du Sang du Christ

Bulletin N° 1123

# Parlons de l'Eucharistie

L'occasion m'est donnée ici, non seulement de clarifier mais aussi de rappeler l'importance et les prescriptions canoniques et pastorales du sacrement de l'Eucharistie.

**L'eucharistie** est d'abord une action de grâce. Elle occupe la place centrale dans la doctrine et la vie religieuse de la plupart des confessions chrétiennes. Alors que les catholiques parlent d'Eucharistie, le terme de sainte Cène est généralement utilisé par les protestants pour désigner le même rite. Mais retenons que la formule consécratoire est la même dans toutes les Églises du monde.

**Institution.-** L'origine de ce rite est commune à toutes les dénominations chrétiennes : selon le Nouveau Testament, particulièrement la première épître aux Corinthiens et les évangiles synoptiques, il fut institué par le Christ lui-même, qui, à la veille de sa Passion, distribua du pain et du vin aux apôtres en leur disant : « *Ceci est mon Corps... Cette coupe est la nouvelle Alliance en mon sang... Faites cela en mémoire de moi.* »

**Terminologie.-** À l'Eucharistie, on a donné divers noms, par exemple : le repas du Seigneur, la fraction du pain, la sainte Cène, la sainte Communion, la divine liturgie et la messe pour nous catholiques. Nous l'appelons aussi le saint Sacrement, parce qu'il est le sacrement par excellence, pour désigner le pain et le vin consacrés, qui deviennent respectivement le Corps et le Sang du Christ. Ce terme s'applique aux hosties consacrées dans le tabernacle ou exposées à l'adoration eucharistique des fidèles dans un ostensor.



**Qui est le ministre du Sacrement ? Qui peut célébrer l'eucharistie ?.-** C'est le prêtre (évêque ou prêtre), validement ordonné, qui agit dans la personne du Christ et au nom de l'Église. Il s'offre et offre à Dieu la vie des fidèles, leur louange, leur action, leur prière, leur travail. Elle est aussi offerte pour les vivants et les défunts, pour le pardon des péchés et pour obtenir de Dieu des bienfaits spirituels et temporels. On s'unit aussi à l'Église du ciel. C'est pourquoi, l'Église fait obligation aux fidèles de participer à la messe tous les dimanches et aux fêtes de précepte et recommande d'y participer tous les autres jours.

**Qu'est-ce qui est exigé pour recevoir la communion ?.-** Il faut être pleinement incorporé à l'Église et être en état de grâce, c'est-à-dire sans conscience d'avoir commis de péché grave. Dans ce cas, il est recommandé de se confesser pour recevoir saintement l'Eucharistie. La discipline non équivoque de l'Église pour les cas de catholiques à prendre en considération concerne, notamment, les concubins dont l'Église attend la régularisation de leur situation matrimoniale, celles et ceux qui ont contracté un second lien dont le premier n'est pas dissout par l'Église, celui ou celle qui n'a pas fait de démarche pour la communion, le non-baptisé, celle ou celui qui n'est pas en pleine communion avec l'Église ou qui a renié la foi. Seulement, les fidèles qui se trouvent en danger de mort, quelle qu'en soit la cause, seront nourris de la sainte communion sous forme de viatique.

**Qui peut donner la communion ?.-** Les ministres ordinaires de la communion sont l'évêque, le prêtre et le diacre. Les ministres extraordinaires sont l'acolyte et tout fidèle délégué par l'évêque diocésain pour la distribution de la communion, y compris en dehors de la célébration eucharistique. Dans des cas exceptionnels et imprévisibles, l'autorisation peut être accordée par le prêtre qui préside la célébration. Ces fidèles délégués doivent être convenablement instruits sur la doctrine eucharistique, sur le caractère de son service, sur les rubriques à observer pour l'honneur dû à un si grand sacrement, et sur la discipline concernant l'admission à la communion.

S'il y a des ministres extraordinaires de la communion, après « L'Agnus », le prêtre les bénit en disant : « *Que le Seigneur vous bénisse, car vous allez distribuer à vos frères le pain qu'il a partagé pour eux.* » R/ Amen. Ou encore, « *Voici le pain de vie ; allez servir vos frères à la table du Seigneur.* »

Père Michel Kama

# LA VIE PAROISSIALE

## ● Dimanche 3 juin

- Lundi 4 → 18 h 30 à 19 h 30
- Jeudi 7 → 15 h 30

## ● Dimanche 10 juin

## Le Saint Sacrement du Corps et du Sang du Christ

Répétition de la chorale paroissiale, à la Maison du diocèse  
Récitation et méditation du chapelet,  
dans la chapelle de l'Espace Bernadette

**10<sup>ème</sup> dimanche du Temps ordinaire**

## CETTE SEMAINE

\*\*\*

### Ont rejoint la Maison du Père

Jeanne VANNAIRE

Théodore HAYE

## Horaires des messes

### Samedi 2 juin

- 8 h 30 Monastère du Carmel
- 11 h Monastère de La Visitation
- 11 h 45 Espace Bernadette
- 18 h Église Saint-Pierre (messe dominicale)
- 18 h Église de Gimouille

### Dimanche 3 juin

*Le Saint Sacrement du Corps et du Sang du Christ*

- 8 h 30 Monastère du Carmel
- 10 h Espace Bernadette
- 11 h Cathédrale (avec Première communion)
- 18 h 30 Monastère de La Visitation

### Samedi 9 juin

- 8 h 30 Monastère du Carmel
- 11 h Monastère de La Visitation
- 11 h 45 Espace Bernadette
- 18 h Église Saint-Pierre (messe dominicale)

### Dimanche 10 juin

- 8 h 30 Monastère du Carmel
- 10 h Espace Bernadette
- 11 h Église Saint-Étienne (avec Première communion)
- Pas de messe à la cathédrale**
- 11 h Église de Challuy (avec Première communion)
- 18 h 30 Monastère de La Visitation

## Bien noter...

► **John Mary muté à la Maison du diocèse.**- Après dix années de bons et loyaux services, en qualité de sacristain à la paroisse Nevers-Centre, John Mary est muté, depuis le début de ce mois, à la Maison du diocèse. Il est remplacé par Evelyne Amestonn, assistée de Françoise Liotiers. Un hommage de la paroisse sera rendu à John Mary, dans les prochains jours.

► **Partage autour de l'exhortation du pape François.**- Un partage autour de l'exhortation apostolique du pape François *La joie et l'allégresse*, est proposé **samedi 9 juin, de 16 h à 17 h**, à l'Espace Bernadette. Il est conseillé de venir avec le texte et de l'avoir lu.

► **École d'oraison au Carmel.**- Le prochain temps d'oraison à l'école des saints est prévu **dimanche 10 juin, de 16 h à 17 h 30**, dans la chapelle du Carmel, 1, rue Claude-Perrin.

► **Onction des malades à l'Espace Bernadette.**- Le sacrement de l'onction des malades sera proposé au cours de la messe du **dimanche 17 juin, à 10 h**, à l'espace Bernadette. Pour ceux et celles qui souhaiteraient recevoir, un temps de préparation est programmé, la veille, samedi 16, à 16 h.

► **Moment convivial des paroissiens.**- La paroisse Nevers-Centre propose un apéritif à l'issue de la messe du **dimanche 17 juin, à 11 h**, à la cathédrale. Pour l'organisation de ce moment convivial, la paroisse offrira les boissons et demande à chacun d'apporter quelques biscuits salés ou sucrés.

## Cérémonie anniversaire

Les trente ans d'ordination sacerdotale et les quinze ans d'ordination épiscopale de notre évêque, Thierry Brac de la Perrière, seront fêtés lors d'une messe d'action de grâce, mardi 19 juin, à 18 h 30, à la **cathédrale**, et non pas à la chapelle de la Maison du diocèse. Un repas festif organisé à l'issue de cette célébration, et ouvert à tous, se tiendra à la Maison du diocèse. Il est demandé à ceux et celles qui viendront y participer d'apporter un plat à partager. Une urne recueillera les participations aux cadeaux.

Renseignements : Caterina Zuccaro 06 26 14 47 07

Inscriptions avant dimanche 10 juin :

Marie-Geneviève Levitte 06 75 44 27 48



## PAROLES DE NOTRE EVÊQUE À MÉDITER

« Que vivons-nous ou que voulons-nous vivre en matière de communion fraternelle, d'enracinement dans la Parole de Dieu et la prière, de catéchèse des jeunes et des adultes, d'ouverture à tous, de démarche missionnaire, de service des pauvres, d'approfondissement de la foi, de contact avec les différentes réalités de la société ?

Comment nous organisons-nous pour que chacun prenne sa place dans cette famille qu'est une paroisse, ait à cœur d'y déployer ses dons ? Comment les différences entre les personnes peuvent-elles être vécues comme un enrichissement plutôt que comme un obstacle ? Comment mieux communiquer entre tous, au sein de la paroisse, entre différentes paroisses, avec les responsables diocésains ?

Toutes ces questions doivent nous mobiliser sans heurt mais en vérité. »